

EDITO

Jean-Pierre Sueur
Syndic

Budget communal : entre mythe et réalité

L'automne est la saison de préparation des budgets communaux pour l'année suivante. La réflexion débute en septembre, afin que le budget puisse être présenté au Conseil communal de décembre. Il s'accompagne d'une liste prévisionnelle des investissements pour les cinq années suivantes.

Le budget est la concrétisation de dispositions légales en vigueur, qu'il s'agisse de lois régissant les prestations publiques à offrir ou de lois

« Le budget, au-delà d'un simple calcul d'équilibre, offre un reflet de la vision des autorités. »

fiscales. Le contexte des finances communales se caractérise, depuis de nombreuses années, par des modifications institutionnelles à répétition et des obligations législatives qui évoluent constamment, auxquelles viennent s'ajouter des contraintes financières de plus en plus pressantes.

Des dépenses qui impactent la qualité des prestations

En parallèle, la demande sociale demeure forte et constante. La maîtrise des dépenses communales constitue un enjeu majeur, aussi bien sur les moyens de fonctionnement que sur le choix du niveau de la qualité de service.

Les deux dimensions doivent être réellement mises en perspective. On ne peut pas ignorer les dépenses liées au maintien des prestations obligatoires, et on ne peut ignorer les objectifs et l'impact de ces mêmes dépenses.

Un pilotage fin s'impose

La prise de décision municipale requiert, dans cet environnement obligé, des informations plus précises et implique de réaliser des arbitrages de plus en plus complexes. Le besoin de mieux connaître, de retrouver de la visibilité et de la lisibilité est une dimension incontournable des exécutifs d'aujourd'hui.

Le budget reste, de son côté, un outil indispensable pour répondre aux enjeux actuels de la gestion des communautés publiques. Obligatoire, il contribue à la maîtrise des dépenses et à un maintien durable de la stabilité financière.

Au-delà d'un simple calcul d'équilibre

En théorie, une préparation budgétaire devrait permettre de faire le lien entre les objectifs stratégiques, l'affectation des ressources, le suivi des résultats et la réorientation des aspects stratégiques. Or, son caractère comptable et juridique ne favorise pas cette mise en perspective. Le budget se résume le plus souvent à un acte réglementaire, assez pauvre en matière de gestion, qui ne questionne pas sur la finalité des politiques publiques et ses conséquences à long terme.

(Suite en page 2)

aux 4
coins
du

MONT

Périodique officiel
de la Commune du
Mont-sur-Lausanne

N° 196
décembre 2020



Sentier forestier entre Pré d'Ogüe et Manlout. Porteuses de valeurs de protection, d'accueil, de biodiversité et de production, nos forêts se présentent désormais sur le web (page 12). (Michel Amaudruz)

Edito	1
Affaires communales	2
Paroisses	6
Vie montaine	7
Sports	19
Agenda	20

Reflets du Conseil communal

Le 28 septembre dernier, M^{me} Barbara Rochat, nouvelle présidente du Conseil communal, a animé les débats d'une soirée chargée, qui s'est tenue à la grande salle du Petit-Mont, afin de satisfaire aux mesures sanitaires.

L'arrêté d'imposition a été vigoureusement discuté. La Municipalité, dans son sixième préavis de l'année, proposait une augmentation du taux, pour l'amener à 76%. Malgré la nouvelle péréquation de la facture sociale, dont le Canton prendra en charge une partie sur les prochaines années, la situation due aux conséquences de la crise sanitaire, les engagements et projets en cours ainsi que les probables baisses de rentrées fiscales engagent à la prudence et à une adaptation du taux d'imposition.

Maintien du taux d'imposition à 73,5%

Les commissions ont été partagées sur la ligne à tenir. Les conseillères et conseillers ont débattu, tant pour cette augmentation que contre. Dans le camp favorable à une augmentation du taux, la préservation d'un taux d'endettement communal maîtrisé ainsi que les projets en cours, notamment environnementaux, nécessitent des moyens permettant d'y faire face et d'adapter les infrastructures montaines à l'arrivée des nouveaux habitants. Pour les partisans du maintien du taux actuel, il est relevé que cette période a, et aura, un impact très important sur les revenus des personnes et des entreprises. Dans un avenir proche, chacun devra réévaluer ses dépenses et limiter ses investissements au strict nécessaire. Dans ce contexte, la position des adversaires à cette augmentation est qu'il devrait en être de même pour la Commune. Après un vote extrêmement serré, le Conseil décide finalement de refuser ce préavis et de maintenir le taux d'imposition actuel à 73,5%.

Rémunérations des municipaux

Les indemnités et rémunérations des membres du Conseil et de la Municipalité ont également

été discutées, soit le statu quo pour les jetons de présence des conseillères et conseillers ainsi qu'une réévaluation des rémunérations pour la Municipalité. Les commissions sont allées dans le sens de la demande et ont appelé à une transparence accrue dans la répartition entre les municipaux. Le Conseil a accepté ce préavis, assorti des propositions de la Commission des finances.

Une vision globale de l'éclairage public

Le Conseil a débattu également de la réponse de la Municipalité au postulat «Utilisation des nouvelles technologies dans la gestion de l'éclairage public au Mont-sur-Lausanne». Cette réponse a satisfait le Conseil et démontre que la démarche est lancée et qu'un plan lumière pour la Commune du Mont existe. Il est néanmoins relevé qu'une vision plus globale permettrait de ne pas avoir à réfléchir au cas par cas sur les propositions de la Municipalité concernant l'éclairage public.

Accès piéton, végétalisation et plan canicule

Autres sujets évoqués lors de cette séance: un accès piétonnier sur l'axe de la Blécherette, pour sécuriser le cheminement des enfants en particulier, a été demandé par le biais d'un postulat. La Municipalité étudiera la demande et reviendra auprès du Conseil à ce sujet. Un autre postulat a été déposé en vue de favoriser la végétalisation permettant de réduire la chaleur dans certaines zones. La Municipalité signale qu'un plan canicule est à l'étude et qu'une déléguée à l'environnement a été engagée pour coordonner tous les aspects d'aménagements dans les plans de quartiers et autres projets urbanistiques. Dernier sujet, il a été question de la promotion de l'engagement civique chez les jeunes, sujet qui sera développé prochainement.

*Nathalie Penso
Secrétaire du Conseil communal*

<https://www.lemontsurlausanne.ch/CC-2020>



Annulations pour cause de Covid-19

Saint-Nicolas 2020

La Société de développement du Mont a dû se résoudre à annuler la Saint-Nicolas, les bricolages et le marché du samedi 5 décembre.

Nous comptons sur les parents pour l'annoncer à leurs enfants et leur dire que saint Nicolas fera tout pour être parmi nous le 4 décembre 2021.

Théâtre

La représentation du Groupement théâtral de Bellevaux doit être annulée, la compagnie étant dans l'impossibilité de répéter et, par conséquent, d'être prête pour le jeudi 28 janvier 2021.

Mais des idées covid-compatibles sont en train de germer, qui permettront d'être tout de même «présents» à cette date.

Budget communal : entre mythe et réalité

(Suite de l'édito)

Le peuple a souvent le dernier mot en matière d'impôts

Le Conseil communal jouit d'une marge de manœuvre importante pour ajuster, en particulier à la hausse, le niveau des crédits budgétaires. En revanche, les propositions de hausse d'impôts peuvent être combattues par voie référendaire et, dans ce cas, ce n'est plus le législatif qui décide, mais la population. Celle-ci a donc la possibilité de s'opposer à une hausse de la pression fiscale, quand bien même cette décision conduirait à un déficit. Ces règles budgétaires imposent, plus qu'avant, au Conseil communal de se préoccuper des équilibres financiers.

Et si un budget n'est pas adopté ?

S'il n'est pas possible au Conseil de s'accorder sur un projet consensuel de budget et de le voter avant la fin de l'année, l'exécutif ne dispose

d'aucun budget pour fonctionner à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante. Une situation qui aurait pour conséquence qu'aucune dépense ne pourrait être effectuée. En réalité, la législation prévoit ce cas de figure. Dans le Canton de Vaud, la loi précise que, si le budget n'est pas adopté avant le début d'un exercice, l'exécutif «ne peut engager que les dépenses indispensables à la bonne marche de l'administration».

Pour terminer, qu'il me soit permis de vous remercier ici, toutes et tous, de votre engagement professionnel au service de la collectivité. Vous, les habitants. Vous, qui faites vivre notre cité: sociétés locales, associations, commerçants et artisans.

Et, surtout, prenez soin de vous en cette période pleine d'incertitudes!

Je vous adresse, en mon nom et celui de la Municipalité, nos meilleurs vœux et d'excellentes fêtes de fin d'année. ■



Société 2000 watts Pour une utilisation plus durable des ressources

La société 2000 watts est un objectif visionnaire en matière de politique énergétique. Elle regroupe les objectifs climatiques internationaux de Paris 2015 ainsi que les prescriptions nationales de la stratégie énergétique 2050 en matière d'efficacité. Des systèmes énergétiques innovants, un comportement intelligent pour ce qui a trait à l'utilisation des ressources et la mise en œuvre conséquente des énergies renouvelables constituent la base du concept, grâce auquel la Suisse adopte un rôle de modèle au niveau mondial et soutient la création de valeur locale.

Saviez-vous que cette vision avant-gardiste et cette méthodologie de calcul société 2000 watts proviennent de nos écoles polytechniques fédérales et date des années 1980? Aujourd'hui, la société 2000 watts est devenue une réalité politique.

Ces 2000 watts correspondent à une puissance. Actuellement, les besoins énergétiques de chaque habitant en Suisse (l'électricité, le transport et la chaleur) sont de 4500 watts fonctionnant 24h/24 et 365 jours par année. C'est cette valeur que nous cherchons à ramener à 2000 watts pour davantage de durabilité.

Répondre aux besoins du présent sans compromettre le futur

Nous souhaitons tous un monde durable. Il devra donc concilier économie, environnement et social pour que ces fondamentaux deviennent viables, vivables et équitables. Le développement durable répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations à venir de faire face à leurs propres besoins.

Concrètement, la commission société 2000 watts du Mont est composée de huit membres qui s'investissent pour la durabilité de la Commune. Pour ce faire, elle se réunit six fois par année pour analyser l'avancement des projets et mettre en place de nouvelles actions durables. La commission dispose de quelque 45 indicateurs principaux et de rapports annuels qui permettent de mesurer les améliorations, année après année. Une partie de ces indicateurs sera publiée sur le site internet de la Commune d'ici la fin de l'année.

*Richard Mesple
Commission société 2000 watts*

Communication de la Municipalité

En raison de l'aggravation de la situation sanitaire, nous invitons la population à limiter ses déplacements au strict nécessaire, que ce soit à l'Administration communale (route de Lausanne 16), à la déchèterie de Manlout ou au centre de collecte des déchets verts de la Viane.

Pour toutes questions ou démarches administratives, prière de consulter dans un premier temps notre site internet afin d'obtenir l'information désirée.

Au besoin, prenez contact avec le service compétent (rubrique «Le Mont officiel – Services communaux» du site internet) par e-mail ou téléphone, afin de déterminer si un passage à l'administration est urgent et indispensable.

Adressez-vous directement à l'administration (021 651 91 91 ou greffe@lemontsurlausanne.ch) pour tout renseignement. Ses collaborateurs s'efforceront d'y donner suite dans les meilleurs délais.

Limitation de vitesse au Rionzi

En 2018, plusieurs courriers de citoyens se plaignant de l'insécurité sur le chemin du Rionzi, notamment de la vitesse trop élevée d'usagers circulant entre le giratoire de la Lanterne et le panneau d'entrée de localité, sont parvenus à la Municipalité.

Celle-ci a demandé à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) de déplacer le signal «Limite générale 50 km/h», à la hauteur du giratoire.

Cette instance a refusé la demande pour l'endroit en question car le chemin du Rionzi, en amont du pont de l'autoroute, n'est pas bâti de façon compacte sur l'un des deux côtés de la route. Toutefois, la DGMR a accepté de déplacer ledit signal à la hauteur du chemin du Rionzi 30, soit 140 mètres plus haut qu'initialement.

Entre-temps, le trottoir a été rélargi sous l'ouvrage autoroutier et l'éclairage amélioré.

Insatisfaite de la situation, la Municipalité a réitéré sa demande. Un courrier a été envoyé dans ce sens au Conseil d'Etat.

En réponse, la DGMR, à titre exceptionnel, consent à déplacer le panneau de limitation 50 km/h en amont du passage sous l'autoroute. Toutefois, des aménagements doivent être réalisés, notamment, le marquage d'une bande cyclable sens montée, une ligne de bordure entre le giratoire de la Lanterne et la partie aval du pont de l'autoroute, une ligne de sécurité pour interdire le dépassement sous le pont autoroutier et la pose d'une peinture claire sur le mur bordant le trottoir dans le passage inférieur, afin de donner un meilleur contraste et rendre les piétons plus visibles.

Ces aménagements ont été réalisés, en ayant au préalable été validés par le voyer.

André Guex, municipal sécurité publique



Mon'Apprentissage Un élan en faveur de l'intégration socioprofessionnelle

Depuis trois ans, au cœur de l'hiver, se déroule Mon'Apprentissage. Initialement développé par le Conseil d'établissement de l'école du Mont-sur-Lausanne, la société industrielle et commerciale du Nord lausannois et l'orientation professionnelle, cet événement est, depuis 2019, également coorganisé par le Conseil d'établissement de l'École de Cugy et environs.



Des échanges souvent fructueux. (DR)

Le pari des organisateurs réside dans le soutien des élèves de 10^e et 11^e années dans leur quête de place d'apprentissage ou de stage. De fait, en ces temps troublés, il est plus que jamais nécessaire de soutenir les jeunes dans leur formation et les entreprises et institutions formatrices dans leur volonté de recrutement local. C'est bien à cette échelle que la qualité du suivi, ainsi que du lien tissé, nous semble la plus vertueuse: aussi faisons-nous le pari de la qualité par la proximité.

Des rencontres fructueuses

Lors de sa dernière édition, Mon'Apprentissage rassemblait une trentaine d'entreprises

et d'institutions formatrices et provoquait plus de cent vingt rendez-vous organisés avec des élèves. Ces rencontres entre les formateurs et les jeunes se réalisent sur la base d'un sondage, mené auprès de ces derniers, concernant les secteurs d'activité qu'ils convoitent. A cette fin, nous effectuons un véritable diagnostic du paysage socio-économique de notre région. C'est ainsi que nous pouvons réaliser un tableau croisé et faire se rencontrer, dans le cadre d'un *speed-dating*, les jeunes et les formateurs.

Un précieux soutien dans un moment clé

Le travail réalisé par les élèves en amont de ces rencontres leur donne des clés de compréhension inédites pour une autre lecture du paysage qu'ils traversent tous les jours. Ce paysage prend, dès lors, un tout autre relief, une autre densité. Nous sommes par ailleurs persuadés que la mise à disposition de ce réseau de formateurs améliore l'égalité des chances. En effet, les jeunes dont les familles bénéficient d'un capital social fort trouvent facilement une place par d'autres biais: leur réseau peut se mobiliser afin de les soutenir dans ce moment clé de leur itinéraire personnel. Pour les jeunes ne bénéficiant pas de ce type d'appui, le réseau de Mon'Apprentissage devient donc un précieux marchepied.

Ainsi, grâce à leur soutien à Mon'Apprentissage, les communes de Bretigny, Cugy, Froideville, Le Mont et Morrens témoignent de leur engagement en faveur de l'intégration socioprofessionnelle et de l'égalité des chances.

*Pour le comité d'organisation
Philippe Somsky*

LIFT, un pont entre école et monde professionnel

L'un des objectifs de l'école est de préparer les élèves à entrer dans le monde professionnel. Mais cette démarche s'avère souvent complexe et, pour certains jeunes, cet objectif est plus difficile à atteindre. Le projet LIFT permet de les aider à vivre au mieux cette transition.



Premier contact avec la vie professionnelle. (Günter Hempen)

Dans le cadre de ce projet d'anticipation et de prévention, des élèves volontaires de 9^e, 10^e et 11^e années se rendent une fois par semaine, durant trois mois, dans une entreprise de la

région qui offre une place de travail hebdomadaire (PTH). A raison de trois heures par semaine, ils accomplissent des tâches simples et appropriées.

Suivi assuré par des enseignants

Ces expériences professionnelles permettent de développer les compétences personnelles et sociales ainsi que les capacités pratiques des participants. En parallèle, les jeunes sont suivis à l'école par les responsables LIFT et assistent à des modules théoriques pour les préparer au mieux. Ces mêmes responsables, enseignants au Mont, assurent le lien école-entreprise et suivent également les élèves sur leur lieu de travail. L'entreprise qui participe au projet dispose donc d'un contact proche de l'élève pour régler le moindre problème rencontré lié à la PTH.

Nous recherchons des entreprises pour créer ce pont entre l'école et le monde professionnel et aider les jeunes de la Commune à préparer leur avenir.

Service de la jeunesse et des loisirs

Mon'Apprentissage

Manifestation réservée aux élèves et formateurs

Mercredi 3 février 2021
Aula du Mottier B

Elèves concernés

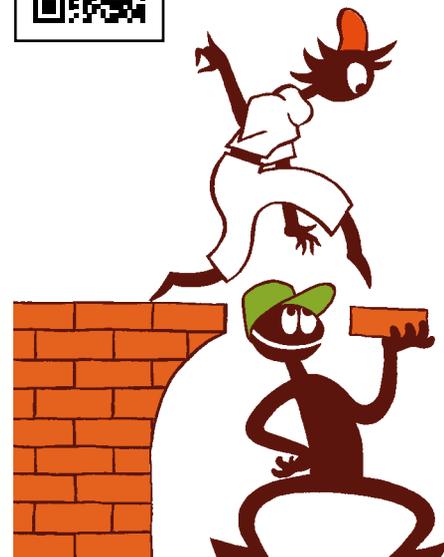
10^e et 11^e années pour l'EPS du Mont
11^e année pour l'EPS de Cugy

Entreprises consultées

Le Mont, Cugy, Bretigny, Morrens et Froideville

Infos

www.projet-lift.ch
vincent.favre@edu-vd.ch



Espace Yolo



Des questions

yolo@lemontsurlausanne.ch
ou Instagram espaceyolo.

Télécharger un numéro du P'tit Mottier
<https://www.lemontsurlausanne.ch/yolo>



Espace Yolo Petit retour sur le semi-confinement

Durant la fermeture des écoles (de mars à juin 2020), les animateurs de l'espace Yolo (centre de loisirs du Collège du Mottier) ont proposé des défis et des animations pour les jeunes sur le compte Instagram espaceyolo. Cela a permis de garder un lien avec les élèves du Mottier, mais également de les divertir, les amuser et d'alimenter des discussions sur la situation.

Lors de cette période, l'équipe du P'tit Mottier (journal sur le quotidien des élèves du Mont) a réalisé une édition *Spécial confinement*. Les élèves ont dû travailler à distance afin d'élaborer ce journal qui est sorti en juin 2020. Vous y trouverez le quotidien des élèves lors du semi-confinement.

Pendant le confinement, un autre projet a été mis en place par les animateurs et les jeunes de l'espace Yolo. Ce projet s'appelle Radio Yolo et les jeunes ont pu s'exprimer sur des sujets qui les intéressent. Ils ont créé quatre émissions qui peuvent être réécoutées sur le site www.radiobus.fm, sous Radio Yolo.

Interview Spécial rentrée Covid-19

Pour faire suite aux événements passés, les animateurs de l'espace Yolo ont donné la parole à une partie des élèves (7^e-11^e Harmos) qui fréquentent le centre. Ils ont répondu aux questions suivantes : comment as-tu vécu cette rentrée particulière ? Que trouves-tu de positif et de moins bien à l'école avec cette situation ? Quel est ton avis sur cette situation et a-t-elle eu un impact sur tes vacances ?

- « C'était un peu bizarre, mais le fait de ne pas aller à l'école chaque jour, c'était cool. L'école à distance n'était pas motivante, mais dormir plus longtemps, c'était trop bien. Lorsque quelqu'un toussait, il y avait des élèves qui disaient : " Ne t'approches pas, tu as le Covid-19 ! " C'était embê-

tant et chiant. Cet été, je n'ai pas pu faire d'échange linguistique ni partir, et je n'ai pas pu voir toute ma famille qui habite à l'étranger. »

- « Bizarrement, je m'étais bien habituée à rester chez moi. Ça me manque, limite ! J'aimais bien l'école à distance, car je pouvais me lever quand je le souhaitais et faire mes devoirs quand je le voulais. En classe, je pense que ce serait plus logique que ce soit les profs qui changent de salle de classe et non les élèves. Autre chose, on n'a plus de mains à force de les désinfecter. Pour les vacances, cela n'a rien changé pour ma part, car je n'allais pas partir. Mais, pour mes amis, beaucoup d'entre eux n'ont pas pu partir. »

A la rentrée, ils ont eu du plaisir à retrouver leurs amis et reprendre leurs activités. Ils ont de la peine à comprendre ce que les enseignants disent avec le masque sur la bouche et affirment qu'il est plus difficile de comprendre les mimiques et les émotions. Au niveau des vacances, certains n'ont pas pu voir leur famille élargie et partir.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Terminons par une bonne nouvelle ! La première édition du Centre aéré organisée par la Commune a été un succès. En effet, elle s'est déroulée du 19 au 23 octobre 2020. Nous avons accueilli en moyenne 17 enfants par jour, de 8 heures à 18 heures. Ils ont eu l'occasion de faire du land art, des bricolages, de l'escalade au Cube, de visiter le Zoo de Servion, de participer à un Top Chef et de réaliser d'autres activités divertissantes. Nous espérons réaliser au printemps un autre Centre aéré.

Nadia Schneider
Service de la jeunesse et des loisirs



Un zeste d'humour bienvenu en ces temps incertains. (DR)



Première action commune SICNL-FVCD, celle de novembre.

Consommez local pour les fêtes !

A l'heure où la deuxième vague de Covid-19 frappe durement notre pays, tout en ignorant encore quelles mesures seront prises au cours de ces prochaines semaines, et pour combien de temps, reprenons les réflexes de ce printemps et rendons-les durables cette fois !

Les marchés à la ferme regorgent de spécialités maison, des artisans montains émergent. Epicerie, fleuristes, bouchers, boutiques : autant de petits commerces locaux qui sont plus créatifs que jamais. La vie doit continuer, aujourd'hui comme demain, au Mont. Tous ces commerçants ont besoin de nous pour survivre, et nous ne voulons surtout pas d'une future cité-dortoir dont les vitrines seraient fermées. Nous lui préférons une commune qui demeure bien vivante !

Le volet de promotion économique de la Municipalité est à disposition pour relayer les informations, via son site internet. Elle mettra

en avant toute démarche des commerces et entreprises, afin de les soutenir en cette période de fin d'année.

Commerces et entreprises : n'hésitez donc pas à communiquer vos informations au secrétariat municipal pour que nous puissions les faire connaître plus largement. Et le plus tôt sera le mieux ! La Société industrielle et commerciale du Nord lausannois (SICNL), basée au Mont, devrait rejoindre en novembre la toute nouvelle Fédération vaudoise du commerce de détail, dans le but de faire entendre d'une seule voix ce secteur de l'économie particulièrement touché par la pandémie.

Pour les fêtes, pensez donc à eux et consommez local pour vos cadeaux !

Laurence Muller Achtari
Municipale

Paroisse réformée du Mont

Noël, une jolie histoire...

Un jeune couple accueille son premier enfant...

Une famille, en raison de cette naissance, reçoit à son chevet des visites improbables...

Des gardiens de troupeaux arrivent pour dire que s'ils sont venus, c'est parce qu'un ange leur est apparu pour les inviter à ce déplacement...

De nobles orientaux arrivent à leur tour, pour offrir des cadeaux en or et en parfum...

Une bien jolie histoire...

Vraiment? Vous aimeriez, vous, vivre l'histoire de ce jeune couple?

Marcher pendant des dizaines de kilomètres, alors que vous vous trouvez dans votre dernier mois de grossesse, simplement parce que le contrôle des habitants de votre commune d'origine vous convoque...



Vous trouver sans logement au moment où la naissance arrive; donc vous faites ça comme vous le pouvez, sous le premier toit venu, celui d'une grange...

Peu après, voilà qu'il vous faut fuir votre pays, parce que son chef vous considère, vous et votre enfant, comme une menace pour sa personne...

Vous aimeriez vivre ça, vous?

Mais le clou de l'histoire, c'est que cet enfant que vous portez et que vous élèverez, c'est le Fils de Dieu, le Sauveur donné au monde. Autant dire que votre enfant, rapidement, ne sera plus le vôtre; mais le cadeau offert pour la vie des hommes. Ce garçon finira par vous échapper pour devenir le grand frère de celles et ceux qui croiront en son Père.

La naissance de Jésus n'est pas une romance, ni une berceuse pour les enfants.

C'est une histoire où le risque, la foi et le don de soi-même en sont les ingrédients.

Une histoire qui raconte comment Dieu appelle un artisan et une jeune fille à entrer dans un plan qui va les déborder.

Une histoire qui rappelle que Dieu agit comme il l'entend, quand il le décide, avec les personnes qu'il choisit alors qu'elles n'ont pas le physique de l'emploi.

Mais surtout une histoire qui montre qu'aucune circonstance obscure ne peut empêcher le plan de Dieu de faire son chemin vers moi. Cette confiance-là me garde debout, alors que nous arrivons au terme de cette année 2020 sujette à tant d'angoisses.

Alain Wirth, pasteur



Infos

M^{me} Adrinée Burdet, responsable de l'enfance, tél. 079 388 02 39

Pasteur Alain Wirth
Tél. 021 331 56 80

www.lemontsurlausanne.eerv.ch



Paroisse Saint-Amédée

Messes

Informations

A la suite des dernières directives cantonales pour limiter la propagation du Covid-19, nous vous informons qu'il n'y aura pas de messe jusqu'au 30 novembre 2020.

L'église reste ouverte pour la prière personnelle, mais le port du masque y est obligatoire ainsi que le respect de la distance de deux mètres et la désinfection des mains à l'entrée et à la sortie.

Les funérailles peuvent avoir lieu, mais dans la stricte intimité de la famille. Le port du masque est obligatoire, de même que la distance et le traçage. Le chant est interdit.

Au-delà du 30 novembre 2020, en ce qui concerne la possibilité de se rendre aux messes et le nombre de personnes autorisées à y assister, nous vous prions de vous référer aux décisions des autorités fédérales et cantonales en vigueur à ce moment (également pour les enterrements, mariages et baptêmes).

Port du masque et traçage obligatoires lors des messes. Chant en assemblée interdit, seul le chanteur animateur est autorisé à chanter.

Messes anticipées du dimanche

- Cugy, les samedis 12 et 26 décembre, à 17h30
- Froideville, le samedi 5 décembre, à 17h30
- Bellevaux, le samedi 19 décembre, à 17h30

Messes du dimanche matin

- Bellevaux, à 10h30

Messes en semaine

- Bellevaux, les mardis, mercredis et jeudis, à 9h

Messe des familles

- Cugy, le jeudi 24 décembre, messe avec crèche vivante (en fonction des mesures sanitaires en vigueur à cette date), à 17h30

Messe de minuit

- Bellevaux, le jeudi 24 décembre, à 24h

Messe du jour de Noël

- Bellevaux, le vendredi 25 décembre, à 10h30

Messe du Nouvel-An

- Bellevaux, le vendredi 1^{er} janvier à 10h30

Horaire des messes sur le site www.cath-vd.ch/paroisses



Infos

Secrétariat: M^{me} Stéphanie Baldisserotto
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h
Tél. 021 647 22 32, de 8h à 11h

www.cath-vd.ch/paroisses



Nichoirs à mésanges, home sweet home?

La pose de nichoirs, favorables aux mésanges charbonnières, effectuée en 2019 par l'équipe des Espaces verts, avait pour but premier la lutte biologique contre les chenilles processionnaires du chêne qui avaient colonisé certains arbres autour de Manlout. Voici les premiers résultats.

intensivement habités, puisque ceux-ci ont été également squattés par de petits mammifères, papillons de nuit et autres guêpes clandestines.

*Isabelle Bovey
Déléguée à l'environnement*

En 2020, aucune chenille et aucun nid n'a été aperçu. Il est toutefois trop tôt pour savoir si les mésanges ont eu un appétit vorace ou si les discrètes chenilles n'ont pas été détectées.

Un meilleur taux d'occupation...

Après chaque saison de nidification, et avant les grands froids, dans l'idéal durant le mois d'octobre, les nichoirs doivent être nettoyés de leurs anciens nids, afin de réduire le risque de transmissions de parasites. Lors de cette opération, les nichoirs sont numérotés, avec indication de la présence de nids ou d'œufs non éclos. Ainsi, en 2019, 22 nichoirs sur 36 ont été occupés. En 2020, le nombre de nichées a augmenté avec 26 nichoirs sur 35 occupés, soit un taux d'occupation de plus de 70%. On peut donc estimer que plus de 200 petites mésanges sont nées en 2020 rien que dans ces nichoirs.

...avec moins de « nids froids »

La nature luttant également contre la problématique des « nids froids », huit d'entre eux ont été

Nid de mésanges. (Isabelle Bovey)



Conseils de pose et achat de nichoirs
<https://www.vogelwarte.ch/fr/oiseaux/conseils/nichoirs/nichoirs-pour-cavernicoles>



Nichoirs pour toutes espèces d'oiseaux et petits mammifères
[http://www.schwegler.be/Katalog69FR\(LQ\).pdf](http://www.schwegler.be/Katalog69FR(LQ).pdf)



Les insectes sont à la fête

En 2019 et 2020, six hôtels à insectes ont été créés par l'équipe motivée et inventive des Espaces verts. De formes et de structures variées, certains possèdent même une toiture végétalisée et une petite coupelle remplie d'eau de pluie.

Parmi les différents matériaux utilisés, paille, pives, briques, rameaux d'arbustes à moelle, de nombreux nids d'abeilles sauvages sont visibles dans les troncs percés et les rameaux de bambous.

Si vous désirez faire quelque chose pour les insectes, il est possible de construire facilement de petits fagots de branches de bambous, dont les trous mesurent 3 à 12 mm de diamètre, et les disposer au sud/sud-est, de façon stable et à l'abri des intempéries, même sur un balcon. Vous pourrez alors observer, de mars à fin juillet, les abeilles apporter du pollen et des matériaux de construction pour la fabrication des cellules. Les larves vont se développer à l'intérieur des bambous et y passer l'hiver. Il est donc important de laisser le nichoir en place pendant la saison froide.

IB

Perspectives inquiétantes

Nos ressources, notamment alimentaires, sont directement liées à la conservation d'un patrimoine riche et varié en insectes, en ce qui concerne la pollinisation. En effet, environ 75% des plantes sauvages et cultivées dépendent de l'activité pollinisatrice des insectes, dont les abeilles sauvages (plus de 600 espèces!), guêpes, papillons, coléoptères, mouches (dont les syrphes).

En Suisse, sur les 3492 espèces d'insectes, 4,8% ont disparu et 40,8% sont menacées. On assiste également à l'effondrement de la biomasse qui a diminué de 75% en une vingtaine d'années.

Les rameaux de bambous fermés par un petit bouchon de terre contiennent une larve qui va y passer l'hiver jusqu'à sa métamorphose en abeille sauvage le printemps prochain. (Isabelle Bovey)



Tour du Monde en mobilité douce

Depuis le 2 novembre 2020, l'Etablissement primaire et secondaire du Mont, en association avec la Commune, soutient un projet original: «Le Tour du Monde en mobilité douce». L'objectif est de partir à la rencontre de solutions qui permettent d'agir en faveur du climat.

Avec ce projet, tous les enfants ou jeunes scolarisés au Mont, ainsi que les enseignants qui le souhaitent, sont invités à mesurer la longueur des trajets qu'ils réalisent entre leur domicile et l'école, à pied, à vélo, à trottinette ou autres véhicules sans moteur. Ensuite, chaque semaine, ils enregistrent le nombre de kilomètres parcourus sur un compteur prévu à cet effet. L'objectif est de favoriser, de façon ludique, la mobilité douce et de cumuler les kilomètres de tous pour parvenir aux 40000 km du tour du monde. Ensuite, ces kilomètres collectivement cumulés pourront être utilisés par les enfants et les jeunes pour visiter virtuellement certains lieux.

Ces voyages imaginaires pourront être réalisés de façon individuelle, chacun partant à la découverte d'une destination engagée dans la protection du climat, et en le racontant avec un texte, des photos, des dessins ou des films. Ils pourront aussi être expérimentés collectivement, avec un enseignant, dans le cadre d'un cours de géographie, de citoyenneté ou de cuisine.

Les projets ainsi réalisés seront à découvrir à la Médiathèque, sur le site internet de l'école ainsi que lors de la Journée montaine sur la durabilité et la mobilité prévue le 29 mai 2021.

Yvan von Arx
Service de la jeunesse et des loisirs

Infos & questions

www.epslemont.ch/tourdumonde
jeunesse@lemontsurlausanne.ch



La recette des Paysannes vaudoises du Mont

La marmite des anges

Quand les températures baissent, les envies de bons petits plats mijotés augmentent. C'est comme ça, c'est plus fort que nous! Pot-au-feu, curry, ragoût... les recettes défilent dans nos têtes et nos appétits s'aiguisent.

Un plat mijoté, c'est idéal pour mener des cuissons longues et tranquilles qui donnent à la viande une tendreté incomparable.

Ingrédients

- 1 kg de rôti de bœuf premier choix (aiguillette baronne ou tranche ronde)
- 2 cs de farine
- sel et poivre
- 1 os à moelle
- 3,5 dl de vin rouge corsé
- 5 dl de bouillon de bœuf
- 250 g de chanterelles fraîches ou en conserve
- 1 cs de concentré de tomates
- 1 citron bio (prélever l'écorce)
- 4-5 gousses d'ail coupées
- 4-5 échalotes coupées en quatre
- 5 baies de genièvre
- 15 grains de poivre
- 5 dl de crème entière

Préparation

- Chauffer le four à 180°C.
- Couper le rôti de bœuf en morceaux et les fariner.

- Assaisonner de sel et de poivre.
- Mettre tous les ingrédients dans une cocotte (supportant le four) avec la moitié de la crème.
- Commencer la cuisson sur la plaque et, dès les premiers bouillons, mettre au four sur la grille inférieure.
- Laisser mijoter environ 2h à 2h30, remuer de temps en temps. Enlever le couvercle 30 min avant la fin de cuisson, puis rajouter le reste de la crème.
- Si besoin, lier avec de la fécule.

Accompagnement

Purée de pommes de terre, spätzlis ou pâtes.

APVM



Le Mont

apv.lemont@gmail.com

Le temps qu'il a fait...

« Mon bon Monsieur, apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute : cette leçon vaut bien un fromage sans doute. »

Pour certains, souvenirs lointains d'une poésie difficilement apprise, pour les lecteurs des 4 Coins, une des fables de La Fontaine mettant en scène le renard, héros automnal de notre bestiaire montain. Face au corbeau tenant dans son bec un fromage, le renard démontre toute sa ruse et sa capacité à obtenir en douceur le bien d'autrui. Longtemps cantonné aux abords de nos agglomérations, aujourd'hui, le goupil a largement envahi nos villes, trouvant dans nos poubelles sa subsistance. Il est aussi le principal personnage d'un récit écrit au XII^e siècle, *Le Roman de Renart*, texte composé de 80 000 vers, qui met en scène une ménagerie allant du loup au lion, en passant par l'écureuil et la mésange.

Rusé, intelligent et beau parleur

Cette parodie dépeint une critique sociale des classes dominantes, incapables de nourrir les petites gens. Renart y est décrit comme espiègle, rusé, allant du bon diable redresseur de torts au fripon débauché; il incarne la ruse intelligente liée à l'art de la belle parole. Dans votre jardin, maître renard déposera ses fèces bien en évidence, souvent en hauteur, pour que leur odeur porte le plus loin possible, et vos nuits pourront être interrompues par son cri rauque et puissant.

Un mois d'octobre trop arrosé

Si septembre a été anormalement chaud et sec, octobre a été, quant à lui, trop froid et arrosé. Avec une moyenne de 17,5°C, la température du premier mois de l'automne est de trois degrés supérieure à la moyenne des vingt dernières années (14,8°C). A l'inverse, celle du mois d'octobre, avec une moyenne de 9,7°C, est d'un degré et demi inférieure à la moyenne des vingt dernières années. Avec une température de 28,8°C en journée et 18,4°C la nuit, le 15 septembre nous a gratifiés d'une journée dite «tropicale». Comme souvent, un épisode contraire est venu nous rappeler



Regardez bien l'œil gauche ! (Jean-Marie Piemontesi)

que l'hiver approche et, le 25 septembre, les premières neiges blanchissaient les montagnes de Savoie, ainsi que le Jura. A noter encore, le jour suivant, la visite de la grêle.

Dix-neuf jours de précipitations pour le mois d'octobre, soit plus de 200 millimètres de pluie, avec, comme point culminant, la date du 23 et ses 71 millimètres d'eau. Les stratus automnaux font, quant à eux, leur apparition le 17 octobre et un net redoux ponctue la fin du mois.

Quelle que soit la météorologie, l'automne reste la saison des couleurs et, en ce dernier jour du mois, la brume, juste levée, laisse découvrir un paysage d'or.

Jean-Marie Piemontesi

A savoir

Délai de candidature
31 décembre 2020

Règlement complet
www.lemontsurlausanne.ch

Envoi des dossiers de candidature
Administration communale
Service de la jeunesse et des loisirs
Rue de Lausanne 16

Le Prix du mérite 2020 est officiellement lancé

Créé en 1985 et attribué par la Commune du Mont, ce prix récompense le talent et l'exemplarité d'une Montaine ou d'un Montain.

Pour mémoire, le Prix du mérite 2019 est venu récompenser Amélie Parolini, une sportive qui s'est notamment illustrée en terminant première des Championnats suisses universitaires et des Championnats romands de ski de fond en 2019.

Culture, sport ou activités professionnelles sont les domaines qui sont pris en considération. Vous êtes intéressé à postuler pour le Prix du mérite 2020 ou vous connaissez un proche qui pourrait être un exemple pour la jeunesse et qui s'illustre par ses résultats exceptionnels? Alors, n'hésitez pas à envoyer toute candidature à la Commune du Mont.

Yvan von Arx
Service de la jeunesse et des loisirs

Un Noël pas comme

Il était une fois, dans une petite ville qui se nommait Le Mont-sur-Lausanne, un petit garçon qui allait vivre le Noël le plus étonnant de toute sa vie.



Elon est un garçon de 7 ans, très éveillé et curieux. Il a les cheveux bruns, bouclés, et porte des lunettes bleues qu'il remet sans cesse sur son nez. Il vit dans une petite maison avec ses parents, sa petite sœur Lily de 4 ans et son grand frère Tom, âgé de 15 ans. Autrefois, cette maison appartenait aux parents de son papa, qui y a passé toute son enfance. C'est une maison ni trop grande, ni trop petite. Ni trop belle, ni trop laide. Peut-être un peu éloignée de l'école, mais avec un très joli jardin et des arbres fruitiers sur lesquels Elon et son frère aiment grimper.

A la naissance d'Elon et à la suite du décès de son grand-papa, sa grand-mère, déjà âgée, décida de laisser la maison à son fils et sa famille et alla vivre dans un appartement protégé, non loin de là. Cela a été très difficile pour elle de quitter cette maison où elle sentait partout la présence de son bien-aimé mari, mais prendre cette décision pour le bonheur de ses enfants lui apparut comme une évidence. D'une grande sagesse, cette formidable grand-mère avait un bon sens naturel et peu commun.

Elon adore sa grand-mère et passe beaucoup de temps avec elle.

Un jour, qui s'avéra terrible pour le petit garçon, ses parents lui annoncèrent qu'il ne pourrait

plus aller voir sa grand-mère à cause d'un virus appelé coronavirus. Et qu'elle ne pourrait pas non plus venir chez eux. « C'est pour protéger ta grand-mère, âgée et fragile, que nous risquons de contaminer si nous sommes malades ou porteurs du virus. »

Les quelques semaines qui suivirent furent très difficiles pour Elon. Presque chaque jour, il parlait à sa grand-mère au téléphone, remettant nerveusement ses lunettes bleues sur son nez.

Puis l'école ferma ses portes pour quelques semaines et il ne pouvait plus aller à la place de jeux ni voir ses copains pour jouer comme avant. Les terrains de foot étaient vides, les entraînements n'avaient plus lieu. Et même la fête de la gym dut être annulée.

Tout le monde portait des masques, hormis Lily et lui, car trop jeunes. « Mais alors, maman, puisque les enfants ne portent pas de masques, ils ne peuvent pas transporter le virus. Alors, je peux aller voir grand-mère ? »

Elon ne comprenait plus.

Son papa devenait nerveux, lui qui était pourtant joyeux, jouait de moins en moins avec eux. Son petit restaurant était fermé pour une durée indéterminée. Il était inquiet pour son personnel et devait évidemment assumer bien des factures. Elon disait souvent à son papa de ne pas se faire trop de soucis, qu'il n'avait qu'à dire à tout le monde d'attendre des jours meilleurs et qu'il paierait ses factures plus tard.

Sa maman, elle, continuait à travailler, car elle était caissière dans un grand magasin. Mais elle disait que porter le masque était difficile et elle avouait parfois avoir très peur d'être contaminée, car elle voyait beaucoup de monde. Lily, quant à elle, mettait des masques à ses poupées et ses peluches, s'ennuyait parfois et demandait beaucoup d'attention. Tom, lui, devait étudier depuis la maison, ce qui provoquait des disputes parce que Tom prenait cette quarantaine comme un temps de vacances et ne faisait pas beaucoup d'efforts.

Enfin, la quarantaine levée, tout ou presque reprenait gentiment comme si de rien n'était. Lily retourna à la garderie, Tom à l'école avec de drôles de consignes qu'il oubliait souvent d'appliquer. « Mais c'est la honte de porter ce masque », disait-il souvent. « Porter un masque est un geste civique: tu protèges l'autre et l'autre

te protège. Il n'y a aucun danger pour toi, toi et des autres et de soi », ré-

Mais Tom n'en faisait qu'à sa tête, même le chauffeur de taxi ne portait pas de masque pendant le trajet.

Son père criait sur lui, sa sœur Lily pleurait et sa grand-mère qui trouvait toujours un moyen de le rassurer: « Elon, cette pandémie est passée pour tout le monde, tu vas retrouver. Ton frère a l'air de ne pas lui en vouloir et essaie de faire passer cette situation saugrenue. »

Les vacances d'été et d'automne n'étaient en rien à celles des autres années. Elon ne put partir à La Croix-Valentin. Sa grand-mère avait une maison, ni en ville ni en campagne, papa d'Elon les accueillait.



Un dimanche, alors qu'Elon était dans le jardin à attraper les premiers flocons qui tombaient, il appela :

★ Les enfants, votre grand-mère est malade. Elle a contracté le virus, nous ne pouvons à nouveau aller à sa visite.

★ Mais on ne lui fait plus de visites. Plus de temps, on garde nos distances. Le monde porte des masques, ça sinfecte les mains qu'on se lave tous les jours. Comment elle a pu

Noël les autres...

ne honte à prendre soin
pétait leur père.

à sa tête et provoquait
bus, en enlevant son
et.

la maman calmait tout le
Elon appelait sa grand-
mère le mot juste pour le
cette période est très compli-
cquée et chacun essaie de s'y
adapter à l'âge de ses réactions, ne
plutôt de rire avec lui de
sa part.

en octobre ne ressemblaient
pas aux années, car la famille
de Valmer où la grand-mère
vive en Italie où la marraine du
père vient chaque automne.



Elon et sa sœur jouaient
à parler avec leur bouche les
autres, leur maman les

grand-mère est malade, très
malade le coronavirus. Nous
ne pouvons plus aller lui rendre

plus de câlins depuis long-
temps des distances et tout le
monde. Même Lily se dé-
sespère quand on va lui dire bon-
jour ou attraper ce sale virus ?

Cependant, grand-mère pouvait parfois leur télé-
phoner, ce lorsqu'elle en avait la force.

- ★ Grand-mère, tu vas mourir ? demanda un jour
Elon.
- ★ Bouffon ! lui dit son grand frère en lui met-
tant une claque derrière la tête.
- ★ Chuuut ! il a le droit de poser cette question.
Je pense que je m'y prépare gentiment. Mais
je serai toujours là pour vous les enfants, de-
puis le ciel. Je vais rejoindre d'autres étoiles
brillantes.
- ★ Mais grand-mère, il y en a bien assez des
étoiles brillantes. Tu n'as pas besoin d'aller
dans le ciel.
- ★ Certaines étoiles sont fatiguées et brillent
moins. Alors, il faut aller les remplacer.
Comme les gens qui sont eux aussi parfois fa-
tigués. Alors on tâche de les soutenir.

Noël arriva, différent cette année, sans la grand-
mère d'Elon, partie remplacer une étoile qui s'étei-
gnait. Et tous furent surpris de recevoir une lettre
de cette grand-mère vivant désormais au ciel.

« Mes chers enfants, eh bien, dites-moi ? Que sont
ces jolis visages qui font une moue triste et assom-
brée ? Regardez-vous : vous êtes en bonne santé
et réunis tous les cinq. Voilà votre force face à ce
monde malade. La famille. Vous m'avez offert le
plus beau des cadeaux : votre amour. Et partir loin
de vous est plus doux, car vous m'avez toujours
chérie.

Tom, continue tes facéties et tes refus d'obéis-
sance. Mais demande-toi toujours quel en est le
sens et surtout si cela ne fait pas de tort aux autres.

Lily, à ton âge tu es déjà très sage : tu as raison de
mettre des masques à tes poupées et tes peluches.
Et à eux, tu peux continuer à faire des câlins, ima-
ginant que tu tiens dans tes bras tous ceux que tu
aimes.

Et toi Elon, toi qui disais toujours " comme la vie
est belle ! " Continue à le croire, car elle est belle,
cette vie. Mais parfois, il faut s'adapter aux cir-
constances. Le plus difficile dans tout cela n'est
pas tellement d'obéir aux consignes, mais de res-
ter heureux.

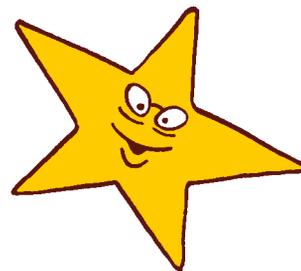
Quant à toi, mon fils, écrit grand-mère au papa
d'Elon, cesse je te prie de râler sur nos autorités,
on t'entend jusqu'au ciel. Crois-tu que tous ces
gens se lèvent le matin en imaginant comment

persécuter le peuple ? Demande-toi quels motiva-
tions et gains ils auraient à prendre de mauvaises
décisions volontairement ? »

Ce fut le premier Noël sans grand-mère, le pre-
mier aussi où personne ne se précipita sur les ca-
deaux déposés sous le sapin. Car leur cadeau était
la lettre de leur grand-mère, laquelle, comme elle
leur avait promis, serait toujours présente.

Quant au virus, il resta encore quelque temps,
mais s'affaiblit et disparut car tous les hommes,
comme les étoiles, s'étaient unis pour se soutenir.

Je dois vous avouer que, pour moi, cette période
fut bien compliquée. Certains de mes lutins met-
taient leur masque, d'autres avaient honte de le
porter. Mes rennes craignaient le virus et avaient
peur de voyager. Quant à l'usine de jouets, elle a
bien failli fermer définitivement. Heureusement,
tout est enfin rentré dans l'ordre et nous avons
cent ans pour nous préparer au prochain virus et
peut-être rebondir sur l'expérience et les leçons
retenues.



A tous, je souhaite un doux Noël, avec ou sans
masque, mais toujours avec de l'amour.

Agathe Noël

Opération fourmis : les résultats au Mont

Opérations fourmis, vous vous souvenez ? En novembre 2019, nous vous faisons un compte-rendu de la chasse à la bête effectuée au Mont.

L'opération de recensement des fourmis vaudoises, réalisée sous le mode participatif, est officiellement close : 606 collecteurs ont participé, amassant 6961 échantillons représentant 76 espèces, dont 18 qui n'avaient jamais été recensées dans le Canton et une nouvelle pour la Suisse.

Certains groupes d'espèces nécessitant une approche génétique, cette liste pourrait encore changer. Les échantillons entrent peu à peu dans les collections du Musée cantonal de zoologie de Lausanne et plusieurs projets de recherche sont lancés au Département d'écologie et évolution de l'Université de Lausanne.



Une représentante de l'espèce *Tetramorium*, dont il existerait cinq espèces du genre dans le canton. (Bart Zijlstra)

Belle récolte au Mont

Au Mont, des habitants ont joué le jeu en récoltant 51 échantillons composés de seize espèces différentes : *Camponotus ligniperda* (fourmi charpentière), *Formica cunicularia*, *Formica fusca*, *Formica rufibarbis*, *Formica sanguinea*, *Lasius emarginatus*, *Lasius flavus* (fourmi jaune), *Lasius fuliginosus* (fourmi noire des bois), *Lasius niger* (fourmi noire des jardins), *Lasius platythorax*, *Myrmica rubra*, *Myrmica specioidea*, *Myrmica ruginodis*, *Solenopsis fugax*, *Tapinoma subboreale* et *Tetramorium caespitum*.

Des caractères bien marqués

Et voici quelques-unes de leurs spécificités. La *Lasius niger*, on la voit partout, dans nos jardins, sur nos terrasses. Du genre pête-sec, « si vous la dérangez, elle n'hésitera pas à mordre pour se défendre ! » Vous êtes avertis. La *Camponotus ligniperda* raffole du bois ; toutefois, à l'inverse des termites, elle le creuse, mais ne le mange pas, car son estomac est fragile. Leur reine est la plus grande de Suisse avec ses deux centimètres. Quant à la *Formica sanguinea*... une fourmi couleur sang aux mœurs discutables : abhorrant les tâches ménagères, elle effectue des raids chez ses congénères pour voler des cocons. A leur éclosion, les nouveau-nées se mettent au travail, « sans réaliser qu'elles ne sont plus dans le nid de leur propre espèce », malin ! Enfin, si « la fourmi n'est pas prêteuse », comme le dit Jean de La Fontaine, « c'est là son moindre défaut » : voleuse à ses heures, telle la minuscule *Solenopsis fugax*, elle creuse des galeries depuis son nid pour se servir dans le garde-manger de ses voisines.

Brigitte Demierre Prikhodkine



Infos

www.fourmisvaud.ch



Les forêts communales s'invitent sur le web

La forêt représente un poumon d'oxygène pour chacun d'entre nous, particulièrement en cette période de crise sanitaire. Un tout nouveau site web dédié à nos forêts, celles de la région Mèbre Talent, vient d'être mis en ligne, vous dévoilant tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur elles.

Arbre mort laissé sur pied et tas de branches – biodiversité à proximité du chemin de Chatifeuillet. (Michel Amaudruz)



Au fond, connaissons-nous vraiment les forêts de notre Commune ? Saviez-vous, par exemple, que Le Mont possède 49 hectares de forêts, composées d'épicéas, de mélèzes, de hêtres, de chênes, d'érables et de frênes ?

En plus d'être des espaces naturels d'une grande beauté, qui nous apaisent et nous aident à trouver un équilibre intérieur, nos forêts jouent un rôle de protection essentiel contre les dangers naturels comme les glissements de terrain et l'érosion des berges.

Au cours de vos balades en forêt, vous vous posez – et nous posez – de nombreuses questions : pourquoi les forestiers laissent-ils du chenit en forêt ? Pourquoi faisons-nous parfois des coupes sévères ? Comment peut-on se chauffer au bois et où en acheter ?

Vous trouverez bien des réponses à vos questions sur notre site ou notre page Facebook.

Jean-Philippe Crisinel
Garde forestier de Mèbre Talent



Questions ?

<http://www.mebre-talent.ch>



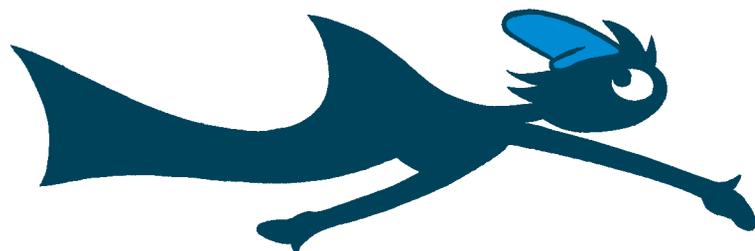
<http://www.facebook.com/MebreTalent>





Présentation et programme

Cours dispensés à la piscine du Mont
www.aquacasert.ch



Comme un poisson dans l'eau

Si vous avez des enfants, des petits-enfants, des neveux ou des nièces, vous avez peut-être entendu parler d'Aquaçasert. Et si ce nom ne vous dit rien, vous connaissez probablement l'existence des « bébés nageurs », un concept d'éducation aquatique pour les tout-petits.

Mais pas d'inquiétude, les cours de natation infantine sont faits pour lui. Laure et ses collaborateurs privilégient un enseignement qui répond aux besoins et aux possibilités de chaque enfant. Ainsi, à son rythme, l'enfant acquiert confiance et autonomie dans l'eau, tout en apprenant, bien sûr, la sécurité aquatique. Le but est qu'il soit à l'aise comme un poisson dans l'eau, ou plutôt comme une loutre sur l'eau, comme le suggère l'emblème de l'école Aquaçasert.

Activités ludiques durant les vacances scolaires

Désireuse de se différencier des cours de natation classiques, attentive aux désirs des enfants et des parents et ouverte à de nouvelles idées, Laure propose également des initiations aquatiques plus ludiques: water-polo, monopalme (sirène, dauphin), sauvetage aquatique, natation synchronisée ou apnée. Ces activités sont dispensées aux enfants sachant nager et ont lieu durant les vacances scolaires. Le stage qui a eu lieu durant les vacances d'automne a rencontré un franc succès.

Souhaitons que les petits bébés loutres (loutrons) deviennent de belles et grandes loutres qui profitent en s'amusant, et à leur aise, dans ce joli élément qu'est l'eau.

Gaëlle Reversé

A côté des cours de bébés nageurs (dès 4 mois), Aquaçasert propose désormais des cours de natation infantine pour les enfants à partir de 3-4 ans. Les cours ont lieu à la piscine du Mont.

Laure Gausson, la responsable du centre, a elle-même été un bébé nageur, sous la houlette de sa maman qui donnait les cours. Plus grande, elle l'accompagnait au bord des bassins avant de devenir garde-bains, à côté de son activité professionnelle.

Petit à petit, l'idée de vivre de cette activité s'impose et elle décide de quitter son travail, devenu trop envahissant. Elle suit plusieurs formations. Déterminée, elle fait tout pour que les communes soient séduites par son projet et pour que des monitrices et des moniteurs y adhèrent.

Sauver des vies

« La noyade est la deuxième cause de mortalité en Suisse chez les enfants. Le but des cours de bébés nageurs est de sauver des vies. A quatre mois, dans l'eau, le bébé a le réflexe de bloquer sa respiration, précise Laure. De plus, comme il n'a pas acquis sa verticalité, il flotte plus facilement sur le dos et, ses voies respiratoires étant dégagées, il peut respirer. Dès douze mois, l'enfant tient en position verticale. S'il a été immergé régulièrement, il se met automatiquement sur le dos afin de respirer, contrairement à un enfant qui n'a pas eu l'habitude d'aller sous l'eau. »



Aquaçasert propose désormais des cours de natation infantine.
(Pauline Glatigny)

En savoir plus

Olivia Seum

Chargée de projet communautaire

Tél. 078 775 80 79

olivia.seum@vd.prosenectute.ch

Quartier solidaire devient Mont Solidaire

Le projet Quartier solidaire a démarré sur la Commune en juin 2017. Avec le soutien de la Municipalité et de Pro Senectute Vaud, il est prévu qu'il soit piloté pendant cinq ans par et pour les seniors. A la fin du mois de mai 2022, les deux professionnelles de Pro Senectute se retireront du projet et les seniors poursuivront leurs actions de manière autonome.

En prévision de cette autogestion, et afin de mieux s'approprier l'initiative, les Montains impliqués se sont penchés sur la création d'un nom personnalisé. En partant d'une vingtaine de propositions, et dans un processus démocratique, la dénomination de « Mont Solidaire » l'a emporté au final.

Il reflète ce qui est le plus important aux yeux des adhérents: une solidarité qui implique le partage, l'entraide et l'échange. Le choix du nouveau nom témoigne également de la volonté de pérenniser le mouvement.

Mont Solidaire ouvre aux personnes de plus de 55 ans un large éventail d'activités: biodiversité, café solidaire, café chantant, jeux de cartes, marche en forêt, repas concoctés par la Tribu des bons vivants, Prix Chronos, club de lecture, et bien d'autres encore.

Gisela Ræber

Fondation La Feuillère Une réponse aux besoins de l'enfance en difficulté

La cause de l'enfant est en premier lieu la tâche des parents, mais il arrive parfois qu'ils manquent de ressources pour accomplir leur mission. La Feuillère propose un dispositif socio-éducatif visant à protéger les enfants en souffrance et à soutenir les parents dans leur fonction.

Lorsqu'il y a un dysfonctionnement manifeste dans les relations entre l'enfant et son environnement et que celui-ci affecte son développement (physique, psychique, affectif ou social), l'Etat doit intervenir pour protéger l'enfant. En droit suisse, la protection juridique de l'enfant relève principalement du Code civil (CC) et de la loi sur la protection des mineurs (LProMin). Leur application est confiée à l'autorité de protection de l'enfant. Cette dernière doit prendre, « d'entente avec les parents, les mesures de protection nécessaires » lorsque le développement de l'enfant est menacé et que « les parents ne peuvent y remédier seuls » (article 13 LProMin). Pour les mineurs domiciliés dans le Canton de Vaud, c'est à la Justice de paix et à la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) qu'incombe cette tâche.

Cas de maltraitance

Quatre types de maltraitance sont reconnus: la maltraitance physique (coups, violences, contraintes abusives, etc.), la maltraitance psychique (pressions, dénigrement, négation de l'autre, etc.), la négligence grave (défauts de soins, d'affection, de cadre éducatif, etc.) et l'abus sexuel (attouchements subis ou exigés, actes d'ordre sexuel, etc.).

Lorsqu'un cas de maltraitance est fortement suspecté ou avéré et qu'une personne en a connaissance dans l'exercice de sa profession en relation avec des mineurs (crèche, unité d'accueil parascolaire, école, notamment), elle a l'obligation de le signaler. Tout un processus se met alors en marche et, si les parents ne peuvent remédier à la situation, une action de la DGEJ est nécessaire. Elle peut prendre la forme d'un appui social, psychosocial ou éducatif auprès de la famille, ou d'un placement de l'enfant hors de son milieu familial. C'est à cette dernière étape que La Feuillère intervient. Elle agit comme un tiers neutre entre la justice et les parents.



Quelque 400 enfants auraient séjourné à La Feuillère depuis ses débuts. (Brigitte Demierre Prikhodkine)

Rôle de La Feuillère

La fondation accueille des enfants de 6 à 16 ans qui doivent être éloignés de leur environnement familial. Ils sont parfois plus jeunes, car l'introduction de l'école obligatoire dès 4 ans permet aujourd'hui de détecter les difficultés à un stade précoce. De même, certains adolescents restent parfois plus longtemps, afin de préserver un cadre stable pour finaliser leur cursus. Les séjours à La Feuillère sont d'une à plusieurs années, pour des situations que l'on imagine délicates.

La Feuillère est une fondation d'utilité publique, à but non lucratif. En 2021, elle fêtera ses 100 ans d'existence et 50 ans d'activité sur notre Commune, en bordure de campagne. Elle a doublé son effectif, passant de 12 à 24 enfants et des travaux de rénovation et d'agrandissement sont prévus ces prochaines années. La fondation fonctionne comme un foyer, mais aussi comme une entreprise abritant plusieurs métiers (éducateurs, cuisiniers, apprentis, concierge, lingères, responsables administratifs). Son exploitation est supervisée par la DGEJ et l'Office fédéral de la justice (OFJ), qui en subventionnent l'activité et effectuent périodiquement des contrôles.

Les 24 enfants sont répartis en trois groupes de vie, un pour la tranche 5/6-10 ans et deux pour celle des 10-16 ans. Le personnel éducatif est présent 24 heures sur 24. La majorité des jeunes, issus de tout le Canton de Vaud ou des régions limitrophes, sont scolarisés au Mont. « Le travail socio-éducatif est complexe, nous dit Ettore Morelli, l'actuel directeur, les enfants en difficulté sont sortis de leur environnement habituel, leur famille, leur cadre scolaire, pour être protégés et accompagnés au niveau socio-éducatif. Mais la perspective du placement peut se révéler extrêmement contraignante aux yeux de l'enfant et de sa famille. Du temps est nécessaire pour comprendre et mettre en place les bons soins; autant pour établir un lien de confiance et faire accepter la situation ainsi que le soutien proposé.»

Les jeunes n'ont pas choisi et ont droit à une vie espérée autre, correspondant à leurs besoins et au plus près de leurs désirs. C'est dans ce sens que La Feuillère les accompagne par son rôle éducatif. Elle ne se substitue pas à la famille, même si un attachement, inévitable, se crée, mais offre un cadre sécurisant avec des règles de vie communautaire et un soutien spécialisé. Pour ceux qui en sortent et qui s'en sortent, le séjour à La Feuillère reste un bout de l'histoire de leur vie; un tremplin positif pour le futur, on l'espère, pour la plupart d'entre eux.



La Feuillère

Chemin de la Viane 54
Tél. 021 651 99 88
www.fondationlafeuillere.ch



Protection des mineurs dans le Canton
www.vd.ch/themes/population/enfance-jeunesse-et-famille/protection-des-mineurs/



Concert à l'église Dialoghi Barocchi

Ensemble Tiramisù
musiques baroque et traditionnelle

Dimanche 7 février 2021, 17h
Entrée libre, collecte

Fruit d'une collaboration entre le trio Tiramisù (flûte à bec, violoncelle, accordéon diatonique) et Martine Reymond, organiste et claveciniste, le concert Dialoghi Barocchi accorde une très large place à la danse, à la croisée des musiques anciennes et traditionnelles.

Association Le Mont Arts & Culture Rejoignez une association jeune et dynamique



www.montartsculture.ch
info@montartsculture.ch



L'association Le Mont Arts & Culture, MAC pour les intimes, a pour mission de sensibiliser les jeunes et moins jeunes à la culture, participer à l'éveil culturel et artistique des enfants, favoriser la mixité sociale et générationnelle et promouvoir la créativité par le jeu.

Le pas alerte, Chimène Maraviglia arrive, la trentaine pétillante, les yeux rieurs et le geste généreux. Elle est la fondatrice et présidente de l'association. Nous ne pouvons pas nous donner la main, mais j'imagine une poignée ferme et chaleureuse. Dans la vie de tous les jours, elle porte plusieurs casquettes: à côté de son travail avec des enfants en situation de handicap, elle est également entrepreneuse et a créé un dispositif de soutien scolaire et de coaching pour les enfants et les jeunes.

En 2016, elle fonde MAC, en association avec deux autres Montaines. Elisabeth Pous Murlans est entrepreneuse et passionnée d'arts, de culture et de yoga; Alexandra von Schack, responsable de communication, affectionne particulièrement les randonnées et les loisirs.

Activités pour les enfants

Dans le cadre de leur association, elles s'investissent dans un travail parascolaire, en proposant aux enfants des activités artistiques, durant la pause de midi ou après 15h30, au Collège du Mottier. Mères de sept enfants âgés de deux à seize ans, elles connaissent parfaitement la musique.

Les trois femmes déploient une énergie incroyable et sont habitées par le projet d'aller toujours plus loin, afin de transmettre leurs passions à davantage de personnes dans la Commune. Pour les ateliers et événements, elles engagent des professionnels: acteurs, musiciens, DJ, dessinateurs, conteuses. La palette des offres est large: ateliers de théâtre, musique, peinture, bandes dessinées ou

mangas. Elles organisent également des festivals, des concerts, des sorties et des soirées de contes.



De gauche à droite: Alexandra von Schack, Chimène Maraviglia et Elisabeth Pous Murlans. (Gisela Raeber)

L'art sous toutes ses formes

Chimène part dans un éclat de rire: « Nous sommes comme les trois mousquetaires! Nous aimons les nouvelles aventures. En prenant en compte nos activités professionnelles et la famille, nous ne pouvons pas réaliser tout ce que nous désirons. Néanmoins, je reste optimiste et confiante.»

Investies de leurs rêves, elles avouent qu'elles se sentent parfois débordées. Désireuses d'élargir l'association avec le recrutement de nouveaux membres, elles invitent les familles, les nouveaux arrivants au Mont et toutes les personnes intéressées à l'art, à les rejoindre et à leur prêter main forte, afin de mettre sur pied de nouvelles activités.

Afin de vivre de nouvelles aventures, n'hésitez pas à rejoindre cette association pleine d'espoir. Même si, au vu de la situation actuelle, leurs activités parascolaires restent suspendues jusqu'à nouvel avis, un petit détour sur leur site internet s'impose.

Gisela Raeber

Ensemble Ling'ring Lights

Vendredi 19 février 2021, à 19h30

Œuvres de Purcell, Blow, Parcham
Création du jeune compositeur
lausannois Kevin Juillerat.

Billet d'entrée
Adultes Fr. 15.-

Gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans
et les élèves de l'EMML

Inscription obligatoire
dès le 10 janvier 2021

selon les directives sanitaires en
vigueur à ce moment-là sur le site

www.emml.ch

Un concert de l'EMML à l'église du Mont

L'Ecole de musique du Mont-sur-Lausanne (EMML) a le plaisir de vous convier à ce concert unique permettant de découvrir la musique baroque anglaise, mêlée à d'autres sonorités.

L'ensemble baroque Ling'ring Lights, fondé par la flûtiste et harpiste Céline Pasche, originaire du Mont-sur-Lausanne, réunit quatre jeunes musiciens (Céline Pasche, à la flûte à bec et à la harpe, Marie Delprat, à la flûte à bec, Irene Benito, à la viole de gambe, et Adrien Pièce, au clavecin) formés dans les hautes écoles suisses, telles la Schola Cantorum Basiliensis et la Hochschule der Künste de Berne.

Les sonates en trio anglaises de l'époque de Purcell constituent le noyau du répertoire de l'ensemble, présenté cette fois-ci en miroir

avec de nouvelles pièces contemporaines ou inspirées du style baroque anglais, comme on pourra l'entendre le vendredi 19 février, à 19h30, au Mont. Une occasion unique de découvrir des instruments anciens sous de jeunes doigts experts.



Promenons-nous dans les champs

Pelleteuses et autres excavatrices font désormais, et pour un certain temps encore, partie du paysage agricole de notre Commune. Qui est à l'origine de ces travaux, dans quel but, et combien cela va-t-il coûter? Notre «envoyée spéciale» a mené l'enquête, afin d'assouvir sa –et notre– curiosité et, pourquoi pas, rouscailler un peu.

A l'origine de tout cela, il y a le remaniement parcellaire. Celui-ci passe par des regroupements de parcelles et des améliorations foncières avantageant, *in fine*, les possibilités de culture, le paysage et la biodiversité. Et qui dit biodiversité dit écologie. Cela devient intéressant.

Regroupées, plus proches des fermes, ces parcelles offrent de nouvelles possibilités aux exploitations, comme l'arrosage des vergers et des plantages, avec davantage de pâturages proches des étables pour les vaches. A la clé, moins de déplacements agricoles sur les routes, donc moins de nuisances, moins de diesel, moins de CO₂. Autant de conditions propices à une agriculture toujours plus respectueuse de son environnement.

Un paysage redessiné

Avec les travaux, quelques lignes électriques aériennes, et leurs poteaux disgracieux, devraient ainsi libérer notre paysage et disparaître sous terre, sous ces fameux chemins sillonnant les champs. Améliorés, les chemins et les collecteurs agricoles résisteront aux fortes pluies, signes du changement climatique, en protégeant mieux les sols contre l'érosion.

Quels avantages pour nous, citoyens du Mont-sur-Lausanne? Ces améliorations foncières contribuent à maîtriser la prolifération anarchique des constructions et à préserver plus de 450 hectares de terres agricoles, soit près de la moitié de la surface de la Commune. De quoi rendre la campagne et nos balades encore plus belles. Dans ce domaine, nous pouvons nous réjouir de n'avoir pas connu d'aggravation au niveau du mitage du paysage, et ce depuis les années 1970.

De nouvelles haies et plantations

Lors de ma balade découverte, je me suis inquiétée des conséquences du bétonnage

Les chemins permettront une meilleure accessibilité aux parcelles agricoles et favoriseront les récoltes en conditions difficiles. (Michel Odier)



et de l'uniformisation du paysage. Seuls les chemins indispensables seront goudronnés, d'autres seront même supprimés. De nouvelles haies ou plantations sont prévues. Des cultures variées seront mises en place sur les plus grandes parcelles. J'en déduis que cela sera agréable de pouvoir arpenter ces chemins de traverse, à la découverte de nouvelles cultures et du travail formidable et, espérons-le, innovant, de nos exploitants.

Au plan financier, ces travaux agricoles, notamment les chemins vicinaux, sont entièrement pris en charge par les propriétaires concernés, avec le soutien du Canton et de la Confédération. Par la suite, ces chemins seront repris par la Commune qui en assurera, à sa charge, la pérennité de l'entretien. Et les terres excédentaires excavées lors des travaux permettront de combler un petit vallon sur le plateau des Meules, dans le respect des normes environnementales. On limite ainsi les transports tout en améliorant la topographie d'une parcelle proche d'une ferme en exploitation.

Me voici rassurée, forte d'informations que j'ignorais et que je suis heureuse de vous faire partager.

Agathe Gumy & Cie



La mise en souterrain de câbles électriques et de téléphone contribuera à la sécurité de ces réseaux et améliorera la qualité du paysage. (Michel Odier)



Infos

Site du Syndicat des améliorations foncières du Mont-sur-Lausanne

www.saflemont.ch



Association TOCS Passerelles

Chemin des Oiseaux 10
www.tocspasserelles.ch
agathe.gumy@tocspasserelles.ch



Association TOCS Passerelles Au secours, mon cerveau s'emballe!

Fondée par la Montaine Agathe Gumy, fidèle rédactrice du journal que vous tenez entre vos mains, l'association TOCS Passerelles soutient les personnes souffrant d'un trouble obsessionnel compulsif (TOC) et à leurs familles.

Elle vise également à un meilleur diagnostic de cette pathologie par les professionnels de la santé. Témoignages.

- *J'ai lavé mon pull trois fois. Mon TOC m'a dit qu'il était toujours contaminant.*
- *Je mets un gobelet à la poubelle et contrôle six fois s'il est bien dedans.*
- *Il me faut deux heures pour me persuader de sortir; je dois tout contrôler dans la maison, par crainte qu'un danger puisse survenir et cela m'angoisse.*
- *Je me suis lavé les mains deux cents fois dans la journée; il y a quinze jours, j'en étais à quatre cents fois.*
- *Ma mère a un cancer. Je culpabilise, j'aurais dû pouvoir éviter cela.*
- *J'adore chanter, mais je ne peux pas rejoindre un chœur. J'ai peur de ne pas contrôler.*
- *Je suis envahi par la crainte de faire du mal à autrui.*
- *Je vérifie sans arrêt si la porte de mon appartement est bien verrouillée.*
- *Pour contrer tout cela et me rassurer, je ritualise. Je ritualise tout, et pendant des heures.*

Une association pour accompagner les personnes en souffrance

Voici quelques témoignages recueillis lors d'une table ronde, organisée au Rionzi, par l'association TOCS Passerelles, fondée et animée par Agathe Gumy. Lorsque sa fille a décompensé avec les symptômes du TOC, Agathe s'est débattue pendant deux ans pour trouver de l'aide, constatant que cette maladie est largement méconnue par la population et même par le milieu médical. Elle décide de fonder une association – unique en Suisse – afin d'accompagner des personnes en souffrance, apporter une écoute et un soutien aux malades et à leurs familles, démystifier la maladie et essayer d'atténuer son emprise. Elle reçoit des demandes d'aide en provenance de France, de Belgique et d'Israël.

Le TOC est la maladie de l'alarme et de la mise en sécurité, du doute et de l'hypercontrôle. Ce trouble neuropsychiatrique ressemble au jogging d'un cerveau excité ne tenant pas en place. Chez une personne souffrant de TOC, le préfrontal, une zone du cerveau située juste derrière le front, est hyperactif. Ne disposant d'aucun frein, il provoque le besoin

de contrôler une anxiété sans fondement. Le malade installe des rituels pour se protéger. Il a conscience du caractère irrationnel de ses agissements, néanmoins irrépessibles.

De nombreuses personnes touchées en Suisse

Selon les statistiques, le TOC touche plus de 300 000 personnes en Suisse. Le nombre réel est bien plus élevé, car de nombreuses personnes n'osent pas parler de leur maladie. «Pour moi, le TOC n'est pas une maladie, mais un handicap, précise un jeune homme, je n'arrive pas à me débarrasser de l'obsession que quelque chose de terrible se produit.»

«Vous êtes très courageux», dit Agathe, après avoir entendu chacun. Ils ont parlé de leur souffrance, mais aussi des progrès faits depuis la dernière rencontre. De petites victoires sur un long chemin de travail sur soi. Pleine d'empathie, Agathe les écoute attentivement et les amène à trouver eux-mêmes des astuces pour combattre leur TOC. Ce groupe de quinze participants, venant des environs, mais aussi de Genève, Bienne ou Yverdon, génère une formidable dynamique.

Agathe collabore en réseau avec le Secteur psychiatrique de l'Ouest vaudois et les Hôpitaux universitaires de Genève. Elle nourrit le projet de fonder des antennes de l'association dans d'autres villes et de mettre sur pied des équipes mobiles pour l'assistance à domicile. Pour cela, il faut des fonds. C'est un autre aspect du travail admirable qu'elle fournit.

Gisela Ræber



Une présidente enthousiaste et énergique. (DR)

Faut-il nourrir les oiseaux en hiver?

Environ 20% des foyers européens nourrissent les oiseaux en hiver. Est-ce une bonne idée? Nous vous proposons un petit tour d'horizon de cette pratique.

Bon

- Contribution à la survie hivernale;
- Possibilité d'observer la nature tout près de chez soi et semer les graines d'une conscience écologique chez les plus jeunes.

Neutre

- Profite surtout aux espèces granivores (pinsons et moineaux) et aux frugivores (merles et rouges-gorges);
- Espèces non migratrices en général naturellement adaptées aux conditions hivernales;
- Espèces menacées peu favorisées par les mangeoires.

Mauvais

- Risque de transmission de maladies au sein des mangeoires, si conditions d'hygiène défectueuses;
- Perturbation dans le régime alimentaire (insectivore devient granivore) ou dans le choix du site de nidification si nourrissage tardif;
- Risque de dissémination de plantes invasives présentes dans les mélanges de graines (ambrosie);

- Mesure anthropique non durable, par rapport à l'aménagement de milieux naturels favorables.

En résumé, si l'on veut nourrir les oiseaux et pouvoir profiter de belles observations, il faut limiter le nourrissage aux périodes de grands froids et de neige, et choisir des mélanges grainiers adaptés, comme les graines de tournesol (éviter les mélanges élaborés avec graisse). Le pain est à exclure, car il est peu nutritif et peut même provoquer des intoxications pour certaines espèces. Pour éviter les maladies, il faut maintenir la nourriture à l'abri des intempéries et choisir une forme de mangeoire dans laquelle les oiseaux ne peuvent pas s'asseoir, évitant ainsi de la souiller. Il faut également choisir un endroit dégagé à l'abri des prédateurs.

Pour la sauvegarde d'une avifaune riche et variée, l'objectif prioritaire reste toutefois la conservation des habitats. Ainsi, un jardin naturel, planté d'arbres indigènes, de fruitiers haute tige, d'arbustes indigènes riches en baies, comme le sureau, le sorbier des oiseleurs ou le lierre, est essentiel. Le tout, accompagné d'un entretien extensif où l'on permettra aux fleurs de fleurir, aux prairies de croître et aux feuilles mortes de retourner à la terre qui les a vues naître. Enfin ne pas oublier un point d'eau, qui sera visité toute l'année pour se désaltérer et s'y baigner.

Isabelle Bovey, déléguée à l'environnement



Magnifique bouvreuil pivoine. (Michael Gerber)

Un club qui ne perd pas la boule

A la veille du printemps, le Club de pétanque du Mont a malheureusement dû se résoudre à appliquer les restrictions du Covid-19, soit de fermer son boulodrome du Châtaignier.

Avec tous les désagréments et les contraintes que cela a pu engendrer, pour le comité et les membres, dont un manque à gagner qui n'est pas à négliger. Nous sommes conscients que cette situation a également été vécue et traversée péniblement par d'autres sociétés locales communales.

L'esprit sportif demeure

Au fil des mois, nous avons pu redémarrer une activité sportive un peu plus enrichissante et amicale pour le moral et la motivation de nos membres. Nos activités sportives sont certes ralenties, mais l'esprit sportif et l'envie de jouer demeurent au beau fixe.

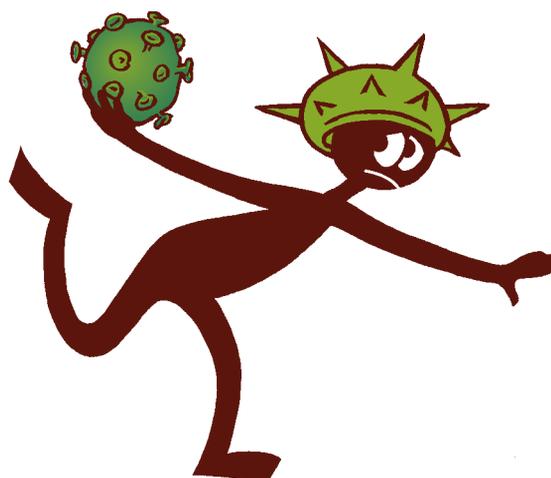
S'agissant de la disponibilité de nos pistes extérieures, durant la belle saison, elles peuvent être utilisées sans autre, pour autant qu'il n'y ait pas de compétitions officielles. Les boules sont à apporter par les utilisateurs et les installations doivent être rendues propres.

Pour pouvoir bénéficier de plus de temps d'occupation, les personnes intéressées ont la possibilité de souscrire un abonnement de

membre passif au prix de Fr. 50.- par année. Cela permet de jouer des tournois populaires sur notre site et d'intégrer un peu plus la vie sociale de notre société. Il suffit de prendre contact avec un membre du comité en venant au boulodrome.

Que vous soyez intéressés, ou non, par notre sport, nous vous encourageons à venir nous rendre une petite visite au Châtaignier. Une manière de ne pas perdre la boule par les temps qui courent.

Francis Etienne



Club de pétanque du Mont

Chemin du Châtaignier 25

Tél. 021 653 26 49 et 079 606 43 24
fduperré@yahoo.fr


www.fc-lemont.ch


Tranche de vie footballistique

Mercredi, 14 heures, à l'une des extrémités de l'ancien terrain du Châtaignier, deux personnes s'activent. Munies de piquets, de coupelles en plastique et de cônes fluorescents, elles délimitent, marquent, construisent les éléments qui serviront d'espace de jeu. A elles deux, elles affichent 120 ans au compteur, dont une centaine consacrées à leur passion du football.

Quelques minutes plus tard, accompagnés d'un papa, d'une maman ou d'un grand-papa, nos footballeurs en herbe arrivent. Timidement, ils lâchent une main connue, s'approchent, murmurent leur prénom et s'éparpillent, un ballon à la main. Coup de sifflet, une voix forte invite chacun à se rassembler pour commencer l'entraînement. Les équipes sont tirées. Chacun reçoit sa chasuble fluorescente et essaie tant bien que mal de s'en revêtir.

collectif va prendre toute sa dimension. Très vite, les plus grands, les plus forts et les autres plus ... vont accaparer la sphère convoitée, et les moins... sortir du jeu. Les uns ramassant les vers de terre, les autres s'asseyant confortablement pour voir évoluer leurs camarades. Si le petit match que chacun attend est parfois le lieu de drames et de pleurs, il est le plus souvent, et heureusement, celui des cris de joie, des embrassades et des encouragements. Pour l'entraîneur, il est celui des lacets à rattacher, et d'une attention permanente, pour assurer à chaque enfant sa place dans l'équipe. L'école de football vous attend : elle est en pause durant cet hiver, mais elle espère bien pouvoir compter sur vous, dès le mois de mars de l'année prochaine.

Jean-Marie Piemontesi

Judo

Complément

Suite à l'article « Le judo arrive au Mont », dans l'édition de juin 2020, le Judo Kwai Lausanne, fondé en 1953, nous informe de l'existence d'une section montaine qui dispense ses cours (débutants et avancés) dans le bâtiment principal de l'association « La Paix du Soir » chemin de Longeraie 9.

Renseignements

Judo Kwai Lausanne
Tél. 021 323 83 94
Les mercredis et jeudis
de 15h30 à 18h

www.judokwailausanne.ch


L'importance des limites

L'entraîneur rappelle une règle essentielle, l'importance des limites. Celles tracées sur le terrain, mais également les limites à respecter entre nous : ne pas se moquer, s'injurier. Il est toujours passionnant pour un adulte de trouver des mots et des phrases assez simples pour être compris d'enfants de 5 et 6 ans. « Devant » et « derrière » n'ont pas forcément le même sens pour tous, que dire de « gauche » et « droite ». Démontrer l'exercice peut paraître la solution... mais comme on oublie vite à cet âge !

Si vous y ajoutez du jargon footballistique, tel qu'« intérieur-extérieur-coup du pied » ou des mots anglais, comme *foul* ou *offside*, vous comprendrez que rien n'est gagné d'avance !

Une école de la vie

L'heure trotte et, après les premiers exercices où chacun possède son ballon, il est temps de jouer à deux, à trois ou à six, pour un seul « cuir ». Moment délicat, où la dure réalité d'un sport

N.B. : Toutes les équipes du FC Le Mont ont réussi à terminer leur championnat. Vous pouvez retrouver leur classement sur le site. Malheureusement, la situation sanitaire nous a obligés à renoncer à toutes les activités annexes. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et, naturellement, espérons vous retrouver tous en santé en 2021.



Une partie des entraîneurs qui ont participé à l'émission 4-4-2 sur La Télé. (DR)


www.fsglemont.ch


FSG Le Mont

Reprise des entraînements, enfin !

Le lundi 31 août 2020, la société de gymnastique a repris les entraînements. Merci aux moniteurs qui s'activent, ou plutôt s'acharnent, avant chaque leçon, pour laisser le Covid-19 à l'extérieur des complexes sportifs.

Merci aux gymnastes de respecter les rituels de désinfection avant et après chaque leçon. Et bravo aux gymnastes malentendants qui performent, même quand mon masque n'est pas transparent ou que mes gestes s'embrouillent.

Merci aux parents de leur confiance et patience ; avec toutes les précautions à prendre, les cours semblent avoir raccourci !

Merci à notre fidèle public de ne pas être trop triste puisque, c'est décidé, notre traditionnel spectacle de fin novembre a été annulé.

Le comité vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année. Restez toujours prudents, afin que ce Noël 2020 soit le premier du genre et... le dernier !

Laurence Rueff



Billet d' HUMEUR

Les masques sales se ramassent à la pelle

*Les feuilles mortes se ramassent à la pelle,
Tu vois je n'ai pas oublié.*

*Les feuilles mortes se ramassent à la pelle,
Les souvenirs et les regrets aussi.*

*Pardon, Monsieur Prévert, de disposer ainsi
de votre poème afin d'attirer l'attention sur
ce qui constitue LA nouvelle menace environ-
nementale.*

*D'abord recommandés, puis imposés, les
masques qui protègent constituent une véri-
table bombe écologique à retardement.*

*Que vont devenir ces millions de masques uti-
lisés, contaminés pour certains, et jetés dans
nos poubelles ménagères ?*

*Même s'ils sont petits, ces masques produisent
un volume de déchets conséquent. Qu'en est-
il de la manière dont ils sont recyclés ?*

*Alors où les jeter ? Doit-on commencer à les
trier ? Sacs spéciaux ? Ordures ménagères ?*

*Force est de constater que certains d'entre
nous ont trouvé la parade : jeter le masque
par terre. Tant qu'à polluer, autant y aller
ouvertement.*

*Les feuilles mortes se ramassent à la pelle,
Tu vois je n'ai pas oublié.*

*Les feuilles mortes se ramassent à la pelle,
Nos déchets et nos masques aussi...*

Agathe Gumy

*NB : à ce jour, nous avons appris que des cher-
cheurs suisses travaillent d'arrache-pied à
trouver des moyens de décontaminer et de
réutiliser ces masques.*

Numéro 197

- **Parution**
Le 15 février
- **Remise des contributions**
Le 13 janvier
- **Adresse**
greffe@lemontsurlausanne.ch



Difficile de publier un programme des manifestations pour cette fin d'année, tant les reports et les annulations sont nombreux, en raison de la pandémie. Les sociétés locales du Mont n'en demeurent pas moins actives et se préparent comme elles le peuvent à la reprise.

Les traditionnelles festivités montaines nous ont manqué cette année et on se réjouit d'ores et déjà de les retrouver en 2021.

Décembre 2020 (sous réserve)

Cinéclub des Festivals

Je 3, 19 h, « Baghdad in my Shadow », de Samir, aula du Mottier B.

Service de la jeunesse et des loisirs

La Fête de la Saint-Nicolas (samedi 5), le concert du Chœur d'enfants de Lutry (dimanche 6) et le Noël des familles (dimanche 13) ont été annulés.

Janvier 2021 (sous réserve)

Cinéclub des Festivals

Je 14, 19 h, « You Will Die at 20 », d'Amjad Abu Alala, aula du Mottier B.

Service de la jeunesse et des loisirs

Ecole de musique du Mont

Me 27, 19h, audition collective des élèves, aula du Mottier.

Ecole de musique du Mont

Sa 30, 18h, concert de piano à quatre mains par Stéphanie Thiodet et Aline D'Ans, œuvres de Grieg, Gershwin, Piazzolla, Dvorak, entrée libre, collecte, aula du Mottier.

Le concert du Chœur de chambre « Laudate Deum » (dimanche 24) et la représentation du Groupement théâtral de Bellevaux (jeudi 28) sont annulés.

Février (sous réserve)

Concert à l'église

Di 7, 17h, Ensemble Tiramisù, musiques baroque et traditionnelle. *Comité des concerts.* (p.14)

Concert à l'église

Ve 19, 19h30, Reflets, musique baroque anglaise par l'ensemble Ling'ring Lights. *EMML.* (p.15)

Mars (sous réserve)

Concert à l'église

Di 7, 17h, Jean-François Vaucher, organiste honoraire de Saint-François à Lausanne. *Comité des concerts.*



Impressum

Administration

Josika Freymond, 021 651 91 91
greffe@lemontsurlausanne.ch

Municipal responsable

Michel Amaudruz

Accompagnement éditorial

et coordination générale
Pierre-Alain Rattaz, Morges

Maquette et dessins

Atelier UBU, Lausanne

Archives des 4 Coins

Voir sur le site communal

Impression

Hauswirth Imprimeurs, Le Mont